



BREIZH TWIN TOWERS RACE

Vendredi 21 mai 2027

À Rennes

REGLEMENT COMPLET

Le défi solidaire Breizh Twin Towers Race est une épreuve sportive de type Stair Race ouverte uniquement aux Sapeurs-Pompiers.

Cette course chronométrée a pour objectif de monter la Tour des Horizons par les escaliers jusqu'au 35ème étage, en effectuant d'abord un parcours sur le parvis, pour rejoindre le Sous-Sol et effectuer l'ascension de la tour.

Les inscriptions se feront en ligne sur internet à partir du 1^{er} Novembre 2026 sur KLIKEGO.com ou par le lien sur le site internet de l'épreuve :

<http://breizhtwintowersrace.com>



1° CONDITIONS GENERALES

Cette épreuve, internationale, est ouverte à tous les Sapeurs-Pompiers professionnels, volontaires, pompiers militaires et pompiers privés (aéroports et sites industriels), âgés de 18 ans minimum, en activité opérationnelle et sous condition d'aptitude médicale.

Tous les concurrents s'engagent à respecter le règlement par le seul fait de leur inscription. L'organisation décline toute responsabilité pour tous incidents ou accidents pouvant survenir, avant, pendant ou après l'épreuve et découlant du non-respect du règlement.

2° L'ÉPREUVE

Départ toutes les minutes

Pour des raisons de bon déroulement de la journée, l'épreuve est limitée à **400 binômes**. Les concurrents s'élanceront pour une épreuve chronométrée de la ligne de départ située sur la dalle du bourg l'évêque, effectueront le parcours sur le parvis, afin de récupérer 2 tuyaux épaulés de 45/20m à l'entrée du 2-ème sous-sol puis effectueront la montée par les escaliers jusqu'à l'arrivée située au 35ème étage de la tour en suivant le parcours défini par l'organisation

Les concurrents doivent franchir la ligne d'arrivée revêtus de la tenue spécifiée ; de l'appareil respiratoire équipé de sa bouteille d'air, ainsi que les 2 tuyaux. Le nombre d'équipes par centre ou structure n'est pas plafonné.

La compétition est ouverte aux équipes féminines, masculines ou mixtes.

3° CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS

3.1 Dates

Ouverture des inscriptions : 1^{er} novembre 2026

Clôture des inscriptions : 29 avril 2027 à **23h59 (1 mois avant)**.

L'inscription se fera uniquement par internet, avec le lien « **KLIKEGO** » dans l'onglet inscription du site internet de l'épreuve. Le paiement s'effectuera uniquement en ligne. Chaque participant fournira, lors de l'inscription, une adresse mail personnel.

3.2 Droits d'inscription

Tarif de l'épreuve : 45€ (42€ d'inscription et 3€ pour la gestion des inscriptions via le site « **KLIKEGO** ») par binôme.

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à L'association DEBRA France « les enfants papillons ».



3.4 Remplaçants

Nous offrons la possibilité aux équipes de disposer d'un remplaçant.

L'inscription du remplaçant s'effectuera au moment de l'inscription du binôme, sur le site internet et avec les mêmes obligations (certificat médical, adresse mail personnelle...). Le remplaçant n'est pas obligatoire.

3.3 Aptitude médicale

Chaque concurrent doit justifier d'une aptitude médicale pour participer à l'épreuve.

Un certificat médical de maintien en activité sans restriction, établi pour l'année en cours par un médecin sapeur-pompier de son SDIS d'appartenance, est obligatoire pour valider l'inscription définitive.

Les participants ne relevant pas d'un SDIS devront fournir le certificat médical type établi par un médecin, ainsi qu'un certificat d'appartenance délivré par leur organisme employeur. Ces documents sont disponibles en téléchargement sur le site officiel de l'épreuve.

Ces documents devront être transmis à l'adresse électronique suivante : breizhrace@gmail.com, depuis l'adresse mail personnelle du participant.

4° ANNULATION D'ENGAGEMENT / REMBOURSEMENT

Un remboursement partiel de **35 €** (montant de l'inscription : 45 € - retenue de 10 €) est possible jusqu'au **21 avril 2027**, sur demande par e-mail à breizhrace@gmail.com ou par courrier (cachet de la poste faisant foi) adressé au siège de l'Association Pompiers Bretiliens : **9 rue du Doyen Denis Leroy, 35000 Rennes**.

Au-delà de cette date, **aucun remboursement ne sera effectué**, quel que soit le motif. Si le retrait d'un sapeur-pompier entraîne l'abandon de l'équipe faute de remplaçant, **aucun remboursement ne sera accordé**.

En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons indépendantes de l'organisation (conditions météorologiques, catastrophe naturelle, attentat, épidémie, guerre, événement politique ou social, ou tout autre événement rendant l'épreuve impossible), **aucun remboursement ne sera effectué**.



5° CATEGORIES ET CHALLENGE

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés. Les catégories sont les suivantes :

- Catégorie masculine
- Catégorie féminine
- Catégorie mixte

Un challenge récompensant le CIS le plus représenté du SDIS d'Ille-et-Vilaine est mis en place, ainsi qu'un challenge distinguant le département ou la structure la mieux représentée.

6° RETRAIT DES DOSSARDS

Les 2 concurrents, composant le binôme, ainsi que le remplaçant, présenteront chacun leur pièce d'identité.

Chaque binôme devra récupérer leur puce de chronométrage, au secrétariat de l'épreuve, sur le parvis, aux horaires prévus au moins 1 heure avant le passage) Il lui sera fourni une puce par binôme pour le chronométrage.

La puce sera récupérée par un contrôleur sur la ligne d'arrivée. En cas de perte de cette puce l'équipe s'engage à rembourser celle-ci (10€, valeur sur devis 1,5€ HT). En cas de perte de la puce, le binôme ne pourra pas participer à la course.

7° HORAIRES

Les horaires de départ ainsi que la formation des binômes seront consultables sur le site internet à partir du 12 mai 2027, toutefois les organisateurs se réservent le droit de modifier les ordres de Passage en fonction des besoins ou des contraintes se présentant au cours de la compétition. Nous donnons la possibilité aux équipes de choisir leur créneau de passage, 4 créneaux sont disponibles :

- 9h00-11h00
- 11h00-13h00
- Pause déjeuner
- 14h00-16h00
- 16h00-18h00
- Les ordres de passages seront établis en fonction des inscriptions.



Les concurrents sont tenus de prendre connaissance de leur ordre de passage et de se présenter en zone d'équipement et d'habillage au moins 15 minutes avant leur départ. Chaque binôme devra être prêt et équipé au moment du départ du concurrent le précédent, conformément à ce règlement. Dans le cas contraire, le binôme sera disqualifié. Les départs se feront toutes les minutes.

Il est fortement conseillé aux participants d'être sur site dès 8h00, afin de bénéficier des 2 briefings et ainsi se prémunir de toutes modifications de course.

Les épreuves se déroulent de 9h00 à 18h00 et les Briefings à 8h40 et 13h45.

8° TENUES & EQUIPEMENTS

Les concurrents doivent porter les équipements de protection individuels utilisés dans leur centre d'intervention (casque, surpantalon, veste de feu avec doublure, bottes ou rangers SP type C ou A) en bon état et propres, aux normes en vigueur pour la lutte contre l'incendie en infrastructure (normes CE ou Normes NFPA 1971). La cagoule de feu ainsi que les gants ne sont pas nécessaires. L'épreuve s'effectue muni d'un ARICO non capelé (fourni par l'organisation), pas de pièce faciale, ni soupape à la demande. Sous la tenue de feu, les concurrents doivent être vêtus d'un short et d'un tee-shirt de sport. Les concurrents dont les équipements sont déclarés non conformes au règlement seront disqualifiés avant, pendant ou après la fin de la course. Les questions concernant l'équipement individuel doivent être posées avant le départ de la course en zone d'habillage et d'équipement.

La décision du responsable de la ligne de départ ou d'un des 5 arbitres de l'épreuve, pour les équipements de protection individuelle est sans appel.

9° PENALITES

Toute équipe franchissant la ligne d'arrivée non munis de la totalité du matériel récupéré sur le parvis, ARI et tuyau, entraînera la disqualification de l'équipe. Le binôme ne laissant pas passer d'autres équipes plus rapides sera disqualifié.

Le concurrent ou l'équipe ayant un comportement antisportif ou une attitude dangereuse sera disqualifié.

Le binôme ne devra pas être dissocié pour franchir la ligne d'arrivée sous peine de disqualification.



10° CLASSEMENT

Le chronomètre de l'organisation sera la seule référence officielle. Un classement sera établi pour chacune des catégories de l'article 5. Le chronométrage et le classement sont obtenus à partir d'une puce électronique par binôme, qui sera données aux concurrents à la remise des dossards.

Les résultats seront disponibles en live sur le site : breizhchrono.com

Pour le classement, le temps retenu sera celui déclenché au départ et par le passage de la ligne d'arrivée, par la personne détentrice de la puce de l'équipe.

Autres cas de disqualification :

- Équipement de protection individuelle non conforme
- Non-présentation dans les temps sur la ligne de départ
- Non-assistance à un concurrent en danger.
- Dégradation du site
- Insultes ou menaces à l'égard des membres de l'organisation
- État physique ou psychique du concurrent inadapté à la poursuite de l'épreuve
- Tentative de triche quelconque

11° DIFFERENDS

Le responsable de chaque secteur et les 5 arbitres de l'épreuve sont les seuls amenés à régler un différend en matière de disqualification. La décision des arbitres principaux est considérée comme décision finale après réclamation et explication entre eux et le responsable du secteur concerné. La réclamation doit être déposée avant la course si elle concerne un équipement de protection individuelle jugé non conforme ou immédiatement après la course pour tout autres motifs.

12° ABANDON

En cas d'abandon, le binôme doit prévenir impérativement le responsable de secteur ou arbitre le plus proche, lui remettre leurs dossards et leur puce. En cas d'abandon à la suite d'une blessure, l'organisation met en œuvre les moyens adaptés.



13° SECURITE

Un dispositif composé d'une ou 2 équipes médicale du SSSM 35 et de secouristes répartis sur le parcours et sera présent durant toute la durée des épreuves. Les secouristes, arbitres ou responsable de secteur sont habilités à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve, mettant en danger tant sa sécurité personnelle que la sécurité générale de l'épreuve

13.1 Composition du dispositif

1 médecin / 2 infirmières / 1 équipage VSAV + 4 secouristes

14° RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement sera disponible à l'arrivée de la course.

15° BALISAGE DU PARCOURS

Le parcours sera balisé soit par des contrôleurs ou bien par un fléchage au sol ou sur les murs.

16° ACCES A LA TOUR

L'accès aux tours des « Horizons » est strictement réservé aux concurrents de l'épreuve et aux membres de l'organisation.

Une vigilance particulière en matière de sécurité devra être observée sur le toit-terrasse. Celui-ci sera balisé et tout manquement au respect du balisage entraînera la disqualification du binôme.

La descente s'effectuera exclusivement par un ascenseur dédié. Tout comportement inadéquat sur le toit-terrasse entraînera également la disqualification du binôme.

Les tours étant des bâtiments d'habitation, tout non-respect des habitants ou des usagers entraînera la disqualification immédiate du binôme.



17° ASSURANCES

Les participants sont couverts par leurs assurances personnelles. Il leur appartient de souscrire, auprès de la compagnie d'assurance de leur choix, une couverture adaptée au risque de perte de revenus en cas d'accident entraînant une incapacité de travail temporaire ou permanente, partielle ou totale.

18° DROIT A L'IMAGE

Tous les concurrents de la Breizh Twin Towers Race cèdent leur droit à l'image au bénéfice de l'organisation. Les images réalisées pourront être utilisées sur tous types de supports, sans limitation de durée ni de territoire.

REGLES FONDAMENTALES **de FAIR-PLAY**

Le concurrent prendra soin du matériel qui lui sera confié pendant la course et veillera à ne pas dégrader les locaux.
Le concurrent portera une tenue de feu et des effets chaussants propres.

Le concurrent fera preuve de fairplay.

Le concurrent respecte la décision du SSSM ou du personnel d'organisation si celui-ci décide de l'arrêter.

Le concurrent cessera l'épreuve si celle-ci est trop difficile.

Le concurrent gardera un comportement exemplaire et en adéquation avec le port de la tenue de sapeur-pompier.

Contact : breizhrace@gmail.com

Site internet : <http://breizhtwintowersrace.com>